



Cour Administrative d'Appel de Bordeaux Lien Experts

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CAABLE DU VENDREDI 17 MARS 2023 À 9H00

CONVOCATION

Chères consœurs, chers confrères,

- 1- J'ai le plaisir de vous convoquer à **l'Assemblée générale statutaire de CAABLE**, qui se tiendra **en présentiel** sous la présidence de Monsieur Luc Derepas, président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, dans la salle d'audience de la Cour, 17 cours de Verdun, le **VENDREDI 17 MARS 2023 à 9H00**.
- 2- Un **cocktail-déjeunatoire** avec participation est prévu dans la bibliothèque de la Cour sur inscription préalable ; il suivra l'assemblée générale **de 12H15 à 14H00**.
- 3- A 14H30, **pour les seuls 40 premiers inscrits le nombre des places étant limité**, aura lieu une **visite du chantier du Pont Simone Veil** : pour les seuls inscrits, rendez-vous à 14H30 précises Quai de la Souys (Garonne rive droite) ; parking en marche arrière dans l'enceinte du chantier.
- 4- A 17H30, **réunion de synthèse au Tribunal administratif de** Bordeaux sous la présidence de Madame Cécile Mariller, présidente du Tribunal.

Vous trouverez quatre **lignes d'inscription** sur notre site, dans l'onglet Evènements, pour l'AG du matin, pour le déjeuner, pour la visite du pont et pour la synthèse au TA.

Inscription obligatoire avant le 31 janvier prochain.

Comptant sur votre aimable participation, je vous prie de croire à l'expression de ma parfaite considération.

François-Xavier Désert, président de CAABLE.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée générale par Monsieur Luc Derepas, Président de la Cour
- Accueil et mot du Président de CAABLE
- Rapport moral du Président - vote
- Rapport d'activités du Secrétaire général - vote
- Rapport financier du Trésorier - vote
- Discours d'Annie Verrier, présidente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (CNCEJ)
- Intervention de Cécile Mariller, présidente du Tribunal administratif de Bordeaux
- Présentation du Colloque du 16 juin 2023
- Questions diverses

*Les membres absents sont invités à adresser leur **pouvoir** au président (document à télécharger dans la rubrique documentation) : fxdesert@artecha.com*